



diminution du loyer suite a une panne des wc et douche

Par enca, le 17/06/2019 à 13:30

Bonjour,

Suite à un dégat des eaux dans l'immeuble, le sanybroyeur du logement occupée par une locataire s'est retrouvé endommagé. La douche étant branchée sur le sany ne peut donc plus être utiilisée et, en attendant le nouveau Sany pro, la locataire a choisi de vivre ailleurs faute de pouvoir se doucher. Il y a cependant de l'eau dans la cuisine qui s'évacue bien et des toilettes à proximité sur le palier. Cela dure depuis 17 jours. La locataire a t-elle le droit de nous demander une diminution du loyer? Si oui, de combien?

Merci de votre réponse.

Cordialement.

E de Lisle